



## Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds

pour la période close le 30 juin 2021

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas le rapport financier intermédiaire ou les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1-800-465-3863, en nous écrivant à la Banque CIBC, Brookfield Place, 161 Bay Street, 22nd Floor, Toronto (Ontario), M5J 2S1, ou en consultant notre site Web à l'adresse [www.cibc.com/fondsmutuels](http://www.cibc.com/fondsmutuels) ou le site SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

### Analyse du rendement du fonds par la direction

#### Résultats d'exploitation

Gestion d'actifs CIBC inc. (désignée *GACI* ou le *conseiller en valeurs*) est le conseiller en valeurs du Fonds indiciel équilibré CIBC (désigné le *Fonds*). Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période de six mois close le 30 juin 2021. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Fonds est passée de 1 584 732 \$ au 31 décembre 2020 à 2 028 439 \$ au 30 juin 2021, en hausse de 28 % pour la période. La hausse globale de la valeur liquidative découle des ventes nettes de 328 076 \$ et du rendement positif des placements.

Les parts de catégorie A du Fonds ont dégagé un rendement de 6,2 % pour la période, contre respectivement 17,3 % et -3,5 % pour ses indices de référence principaux, soit l'indice composé S&P/TSX et l'indice des obligations universelles FTSE Canada (désignés les *indices de référence principaux*). Le rendement du Fonds tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui des indices de référence. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres catégories de parts offertes par le Fonds.

La pandémie de COVID-19 a continué à avoir une incidence significative sur l'économie mondiale au cours de la période. La distribution de vaccins a permis la poursuite de la réouverture de l'économie, et l'estimation de croissance du produit intérieur brut, une mesure de la vigueur de l'économie, a été revue à la hausse. En réponse, les rendements des obligations canadiennes ont augmenté de manière significative.

Les craintes que les mesures de relance gouvernementales en cours et l'amélioration des conditions économiques donnent lieu à une hausse de l'inflation ont également influé sur les rendements obligatoires. Cependant, le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (désigné la *Réserve fédérale*) est d'avis que la flambée de l'inflation ne serait que transitoire; par la suite, les rendements ont atteint un sommet au milieu du deuxième trimestre après que les marchés des capitaux se furent ralliés à cette opinion.

La Réserve fédérale a maintenu le taux des fonds fédéraux dans une fourchette cible de 0,00 % à 0,25 %, tout en continuant d'acheter des

obligations à raison de 120 milliards de dollars américains par mois. À la mi-juin, la Réserve fédérale a indiqué que son taux directeur pourrait être relevé plus tôt que prévu par suite de l'amélioration marquée de l'économie et de la hausse de l'inflation. Alors qu'aucune hausse des taux d'intérêt n'est prévue d'ici 2024, les marchés des capitaux ont revu leurs attentes et prévoient que les taux seront haussés à deux reprises en 2023.

La Banque du Canada a maintenu son taux de financement de référence à un jour à 0,25 %. Inspirée par l'embellie des conditions économiques, la Banque du Canada a quelque peu décélééré le rythme de son programme d'achat d'obligations à 3 milliards de dollars (au lieu de 4 milliards de dollars) par semaine. Plus tard dans la période, la Banque du Canada a revu à la hausse ses prévisions de croissance et d'inflation, signalant aux intervenants du marché qu'il était probable qu'elle relève son taux d'intérêt directeur plus tôt que ce qui était généralement prévu.

Les marchés boursiers canadiens ont enregistré de solides résultats en réaction aux prévisions d'une poursuite de la reprise, de l'accélération du déploiement de vaccins, de la réouverture des commerces de détail et de la vigueur de la consommation soutenue par les mesures de relance gouvernementales. La vague d'optimisme à l'égard de la réouverture de l'économie, jumelée à la hausse de la demande des consommateurs et aux mesures de relance monétaire et budgétaire sans précédent mises en place par les gouvernements, a donné lieu à une hausse des multiples boursiers dans la quasi-totalité des catégories d'actifs.

Les prix à la consommation ont augmenté dans le contexte de la hausse des prix de l'essence et des denrées alimentaires. En outre, en comparaison, la faiblesse des prix en 2020 a contribué à la hausse du taux d'inflation sur 12 mois. Les préoccupations concernant la possibilité que les mesures de relance gouvernementales en cours et les conditions de plus en plus favorables à la croissance ne créent une inflation structurellement plus élevée ont fait en sorte que les actions de croissance et les actions de valeur ont tour à tour pris la tête du marché, les actions de valeurs étant plus cycliques.

Les prix des produits de base ont été en général élevés, favorisés par la reprise de la demande, alors que l'offre a continué d'être restreinte. Le prix du pétrole brut a augmenté de près de 50 %, pour dépasser les 75 \$ US le baril, et les activités de production qui avaient été mises en suspens dans le contexte de la pandémie ont repris. Les prix de l'or ont chuté malgré des prévisions inflationnistes en hausse à l'échelle mondiale, et le secteur des matériaux a affiché un rendement inférieur.

Les secteurs qui ont le mieux fait sont ceux de l'énergie, des services financiers et des soins de santé, tandis que les secteurs des matériaux, des services publics et de l'industrie ont tiré de l'arrière.

À titre de fonds indiciel, le Fonds doit présenter une composition reflétant celle d'un portefeuille avec des caractéristiques comparables à celles des indices de références. À cette fin, des titres ont été ajoutés et vendus pendant la période.

### Événements récents

La pandémie de COVID-19 et les restrictions imposées par les gouvernements à l'échelle du globe pour la limiter ont ébranlé, de manière imprévisible et sans précédent, l'économie mondiale et les marchés des capitaux. L'éclosion de la COVID-19 pourrait avoir une incidence négative sur le rendement du Fonds.

### Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (désignée la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement les *frais*) décrits ci-après.

#### Gestionnaire

La Banque CIBC est le gestionnaire du Fonds (désignée le *gestionnaire*). La Banque CIBC reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, comme il est décrit à la section *Frais de gestion*. Le gestionnaire rémunère ses grossistes pour les activités de commercialisation liées au Fonds. De temps à autre, la Banque CIBC peut investir dans des parts du Fonds.

#### Fiduciaire

La Compagnie Trust CIBC, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, est le fiduciaire (désignée le *fiduciaire*) du Fonds. Le fiduciaire est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds pour le compte des porteurs de parts.

#### Conseiller en valeurs

Le conseiller en valeurs fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, est le conseiller en valeurs du Fonds.

#### Placeur

Des courtiers et d'autres sociétés vendent les parts du Fonds aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés comprennent les courtiers liés à la Banque CIBC comme le placeur principal, Placements CIBC inc. (désignée *Placements CIBC*), la division de courtage à escompte Pro Investisseurs CIBC de Services

Investisseurs CIBC inc. (désignée *SI CIBC*), la division Service Investisseurs Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (désignée *MM CIBC*). Placements CIBC, SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

La Banque CIBC peut payer des commissions de suivi à ces courtiers et sociétés, à l'exception de Placements CIBC, relativement à la vente de parts du Fonds. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Fonds aux investisseurs. La Banque CIBC ne paie pas de commissions de suivi à Placements CIBC pour la vente de parts du Fonds, mais les ventes globales de Fonds CIBC peuvent être prises en compte dans l'évaluation du rendement de ses conseillers et dans leur rémunération annuelle.

#### Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs prend des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille, de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe et d'autres titres et de certains produits dérivés au Fonds. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme le type et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs en contrepartie partielle du traitement des opérations de courtage par leur entremise (désignés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds.

En outre, la Banque CIBC peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds.

Au cours de la période, des commissions de courtage et d'autres frais totalisant 53 290 \$ ont été versés par le Fonds à MM CIBC, et aucune commission de courtage ni aucuns autres frais n'ont été versés à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

#### Opérations du Fonds

Le Fonds peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (désignées les *opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le CEI :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés à un sous-conseiller ou détenir ces titres;

- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié, dont la durée jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (désigné(s) le *courtier lié* ou les *courtiers liés*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés accordée par les autorités canadiennes en valeurs mobilières et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat ou de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- conclure des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises dans lesquelles la contrepartie est un courtier lié;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe;
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Fonds, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

#### *Dépositaire*

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire du Fonds (désignée le *dépositaire*). Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Le dépositaire peut retenir les services de sous-dépositaires pour le Fonds. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par le Fonds sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers, à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds au cours du mois en question. Tous les autres frais et marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouverts auprès du Fonds. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

#### *Fournisseur de services*

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (désignée *STM CIBC*) fournit certains services au Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire et recouverts auprès du Fonds. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

## Fonds indiciel équilibré CIBC

### Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour la période close le 30 juin 2021 et le 31 décembre de toute autre période indiquée.

#### Actif net par part<sup>1</sup> du Fonds – parts de catégorie A

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
<b>Actif net au début de la période</b>	17,48 \$	16,79 \$	15,27 \$	15,98 \$	15,48 \$	14,69 \$
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>						
Total des produits	0,53 \$	0,78 \$	0,96 \$	0,42 \$	0,74 \$	0,65 \$
Total des charges	(0,11)	(0,21)	(0,21)	(0,20)	(0,20)	(0,19)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,18	(0,05)	(0,01)	0,02	0,05	0,05
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,50	0,69	1,27	(0,80)	0,35	0,66
<b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>2</sup></b>	1,10 \$	1,21 \$	2,01 \$	(0,56) \$	0,94 \$	1,17 \$
<b>Distributions :</b>						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$	0,38 \$	0,49 \$	0,10 \$	0,37 \$	0,28 \$
Des dividendes	–	0,12	0,11	0,08	0,08	0,09
Des gains en capital	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
<b>Total des distributions<sup>3</sup></b>	– \$	0,50 \$	0,60 \$	0,18 \$	0,45 \$	0,37 \$
<b>Actif net à la fin de la période</b>	18,57 \$	17,48 \$	16,79 \$	15,27 \$	15,98 \$	15,48 \$

<sup>1</sup> Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.

<sup>2</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

<sup>3</sup> Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

#### Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie A

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
<b>Valeur liquidative totale (en milliers)<sup>4</sup></b>	336 362 \$	280 964 \$	234 839 \$	163 310 \$	138 229 \$	92 998 \$
<b>Nombre de parts en circulation<sup>4</sup></b>	18 117 988	16 075 866	13 990 221	10 693 243	8 647 324	6 006 965
<b>Ratio des frais de gestion<sup>5</sup></b>	1,18 % *	1,22 %	1,22 %	1,21 %	1,21 %	1,22 %
<b>Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge<sup>6</sup></b>	1,27 % *	1,31 %	1,32 %	1,32 %	1,34 %	1,35 %
<b>Ratio des frais d'opération<sup>7</sup></b>	0,02 % *	0,03 %	0,02 %	0,02 %	0,02 %	0,02 %
<b>Taux de rotation du portefeuille<sup>8</sup></b>	17,17 %	46,88 %	26,40 %	30,55 %	33,26 %	30,54 %
<b>Valeur liquidative par part</b>	18,57 \$	17,48 \$	16,79 \$	15,27 \$	15,98 \$	15,48 \$

\* Le ratio a été annualisé.

<sup>4</sup> L'information est présentée au 30 juin 2021 et au 31 décembre de toute période indiquée.

<sup>5</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

<sup>6</sup> La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

<sup>7</sup> Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, le ratio des frais d'opération comprenait les frais autres que de négociation attribuables aux fonds négociés en Bourse, ce qui n'est plus le cas. Les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse de l'exercice précédent ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et le ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge.

<sup>8</sup> Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital impossibles au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

## Fonds indiciel équilibré CIBC

### Actif net par part<sup>1</sup> du Fonds – parts de catégorie privilégiée

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
<b>Actif net au début de la période</b>	13,23 \$	12,70 \$	11,55 \$	12,09 \$	11,70 \$	11,11 \$
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>						
Total des produits	0,41 \$	0,59 \$	0,74 \$	0,33 \$	0,56 \$	0,53 \$
Total des charges	(0,03)	(0,06)	(0,06)	(0,05)	(0,05)	(0,05)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,13	(0,04)	(0,01)	(0,01)	0,05	0,06
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,38	0,48	0,87	(0,65)	0,24	0,46
<b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>0,89 \$</b>	<b>0,97 \$</b>	<b>1,54 \$</b>	<b>(0,38) \$</b>	<b>0,80 \$</b>	<b>1,00 \$</b>
<b>Distributions :</b>						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$	0,37 \$	0,45 \$	0,13 \$	0,35 \$	0,30 \$
Des dividendes	–	0,11	0,10	0,10	0,08	0,09
Des gains en capital	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
<b>Total des distributions<sup>3</sup></b>	<b>– \$</b>	<b>0,48 \$</b>	<b>0,55 \$</b>	<b>0,23 \$</b>	<b>0,43 \$</b>	<b>0,39 \$</b>
<b>Actif net à la fin de la période</b>	<b>14,10 \$</b>	<b>13,23 \$</b>	<b>12,70 \$</b>	<b>11,55 \$</b>	<b>12,09 \$</b>	<b>11,70 \$</b>

<sup>1</sup> Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.

<sup>2</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

<sup>3</sup> Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

### Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie privilégiée

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
<b>Valeur liquidative totale (en milliers)<sup>4</sup></b>	1 679 333 \$	1 292 638 \$	1 003 362 \$	536 874 \$	370 847 \$	177 855 \$
<b>Nombre de parts en circulation<sup>4</sup></b>	119 074 273	97 730 590	79 011 144	46 494 702	30 678 456	15 200 501
<b>Ratio des frais de gestion<sup>5</sup></b>	0,42 % *	0,44 %	0,41 %	0,41 %	0,41 %	0,39 %
<b>Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge<sup>6</sup></b>	0,87 % *	0,90 %	0,90 %	0,90 %	0,92 %	0,94 %
<b>Ratio des frais d'opération<sup>7</sup></b>	0,02 % *	0,03 %	0,02 %	0,02 %	0,02 %	0,02 %
<b>Taux de rotation du portefeuille<sup>8</sup></b>	17,17 %	46,88 %	26,40 %	30,55 %	33,26 %	30,54 %
<b>Valeur liquidative par part</b>	14,10 \$	13,23 \$	12,70 \$	11,55 \$	12,09 \$	11,70 \$

\* Le ratio a été annualisé.

<sup>4</sup> L'information est présentée au 30 juin 2021 et au 31 décembre de toute période indiquée.

<sup>5</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

<sup>6</sup> La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

<sup>7</sup> Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, le ratio des frais d'opération comprenait les frais autres que de négociation attribuables aux fonds négociés en Bourse, ce qui n'est plus le cas. Les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse de l'exercice précédent ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et le ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge.

<sup>8</sup> Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

*Fonds indiciel équilibré CIBC*

**Actif net par part<sup>1</sup> du Fonds – parts de catégorie F**

	2021	2020 <sup>a</sup>
<b>Actif net au début de la période</b>	10,50 \$	10,00 \$ <sup>b</sup>
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>		
Total des produits	0,31 \$	– \$
Total des charges	(0,05)	–
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,12	–
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,31	(0,02)
<b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>0,69 \$</b>	<b>(0,02) \$</b>
<b>Distributions :</b>		
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$	– \$
Des dividendes	–	–
Des gains en capital	–	–
Remboursement de capital	–	–
<b>Total des distributions<sup>3</sup></b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>
<b>Actif net à la fin de la période</b>	<b>11,17 \$</b>	<b>10,50 \$</b>

<sup>a</sup> Données présentées pour la période du 6 juillet 2020 au 31 décembre 2020.

<sup>b</sup> Prix de souscription initial.

<sup>1</sup> Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.

<sup>2</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

<sup>3</sup> Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

**Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie F**

	2021	2020 <sup>a</sup>
<b>Valeur liquidative totale (en milliers)<sup>4</sup></b>	<b>127 \$</b>	<b>113 \$</b>
<b>Nombre de parts en circulation<sup>4</sup></b>	<b>11 401</b>	<b>10 790</b>
<b>Ratio des frais de gestion<sup>5</sup></b>	<b>0,87 % *</b>	<b>0,94 % *</b>
<b>Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge<sup>6</sup></b>	<b>0,98 % *</b>	<b>1,32 % *</b>
<b>Ratio des frais d'opération<sup>7</sup></b>	<b>0,02 % *</b>	<b>0,03 %</b>
<b>Taux de rotation du portefeuille<sup>8</sup></b>	<b>17,17 %</b>	<b>46,88 %</b>
<b>Valeur liquidative par part</b>	<b>11,17 \$</b>	<b>10,50 \$</b>

<sup>a</sup> Données présentées pour la période du 6 juillet 2020 au 31 décembre 2020.

\* Le ratio a été annualisé.

<sup>4</sup> L'information est présentée au 30 juin 2021 et au 31 décembre de toute période indiquée.

<sup>5</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

<sup>6</sup> La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

<sup>7</sup> Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, le ratio des frais d'opération comprenait les frais autres que de négociation attribuables aux fonds négociés en Bourse, ce qui n'est plus le cas. Les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse de l'exercice précédent ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et le ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge.

<sup>8</sup> Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

*Fonds indiciel équilibré CIBC*

**Actif net par part<sup>1</sup> du Fonds – parts de catégorie Plus-F**

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
<b>Actif net au début de la période</b>	11,16 \$	10,72 \$	9,76 \$	10,19 \$	9,94 \$	9,43 \$
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>						
Total des produits	0,34 \$	0,53 \$	0,67 \$	0,25 \$	0,34 \$	0,42 \$
Total des charges	(0,02)	(0,03)	(0,03)	(0,03)	(0,03)	(0,03)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,11	0,34	0,03	0,10	0,10	0,03
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,32	0,94	0,29	(0,46)	0,32	0,45
<b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>0,75 \$</b>	<b>1,78 \$</b>	<b>0,96 \$</b>	<b>(0,14) \$</b>	<b>0,73 \$</b>	<b>0,87 \$</b>
<b>Distributions :</b>						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$	0,33 \$	0,40 \$	0,11 \$	0,31 \$	0,25 \$
Des dividendes	–	0,10	0,09	0,08	0,07	0,08
Des gains en capital	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
<b>Total des distributions<sup>3</sup></b>	<b>– \$</b>	<b>0,43 \$</b>	<b>0,49 \$</b>	<b>0,19 \$</b>	<b>0,38 \$</b>	<b>0,33 \$</b>
<b>Actif net à la fin de la période</b>	<b>11,91 \$</b>	<b>11,16 \$</b>	<b>10,72 \$</b>	<b>9,76 \$</b>	<b>10,19 \$</b>	<b>9,94 \$</b>

<sup>1</sup> Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.

<sup>2</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

<sup>3</sup> Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

**Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus-F**

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
<b>Valeur liquidative totale (en milliers)<sup>4</sup></b>	12 617 \$	11 017 \$	752 \$	40 \$	104 \$	71 \$
<b>Nombre de parts en circulation<sup>4</sup></b>	1 059 107	986 973	70 182	4 117	10 184	7 156
<b>Ratio des frais de gestion<sup>5</sup></b>	0,23 % *	0,27 %	0,26 %	0,26 %	0,27 %	0,27 %
<b>Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge<sup>6</sup></b>	0,70 % *	0,75 %	0,71 %	0,79 %	0,80 %	0,83 %
<b>Ratio des frais d'opération<sup>7</sup></b>	0,02 % *	0,03 %	0,02 %	0,02 %	0,02 %	0,02 %
<b>Taux de rotation du portefeuille<sup>8</sup></b>	17,17 %	46,88 %	26,40 %	30,55 %	33,26 %	30,54 %
<b>Valeur liquidative par part</b>	<b>11,91 \$</b>	<b>11,16 \$</b>	<b>10,72 \$</b>	<b>9,76 \$</b>	<b>10,19 \$</b>	<b>9,94 \$</b>

\* Le ratio a été annualisé.

<sup>4</sup> L'information est présentée au 30 juin 2021 et au 31 décembre de toute période indiquée.

<sup>5</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

<sup>6</sup> La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

<sup>7</sup> Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, le ratio des frais d'opération comprenait les frais autres que de négociation attribuables aux fonds négociés en Bourse, ce qui n'est plus le cas. Les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse de l'exercice précédent ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et le ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge.

<sup>8</sup> Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

## Frais de gestion

Le Fonds paie à la Banque CIBC, directement ou indirectement, des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Fonds, calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à la Banque CIBC en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes et les commissions de suivi sont prélevés par la Banque CIBC sur les frais de gestion reçus du Fonds. Le Fonds est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à la Banque CIBC. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels pour chaque catégorie de parts.

Le tableau suivant présente la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Fonds pour la période close le 30 juin 2021, avant renonciation aux frais de gestion et prises en charge.

	Parts de catégorie A	Parts de catégorie privilégiée	Parts de catégorie F	Parts de catégorie Plus-F
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	24,10 %	39,11 %	0,00 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	75,90 %	60,89 %	100,00 %	100,00 %

## Rendement passé

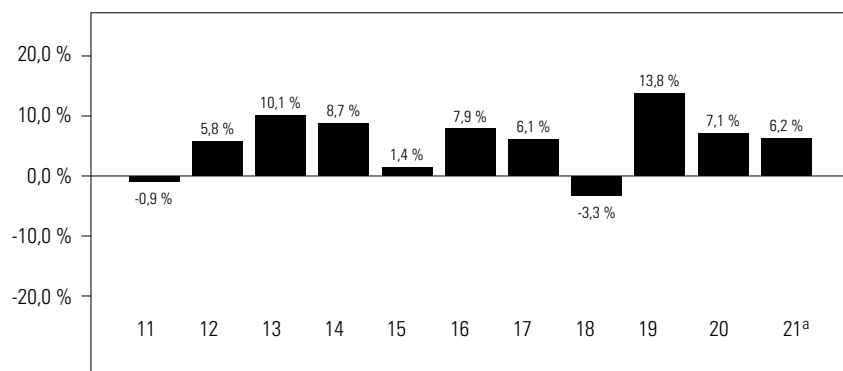
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ni d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Fonds tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les catégories de parts est principalement attribuable aux écarts entre les ratios des frais de gestion. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

## Rendements annuels

Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 décembre de l'exercice, d'un placement effectué le 1<sup>er</sup> janvier, à moins d'indication contraire.

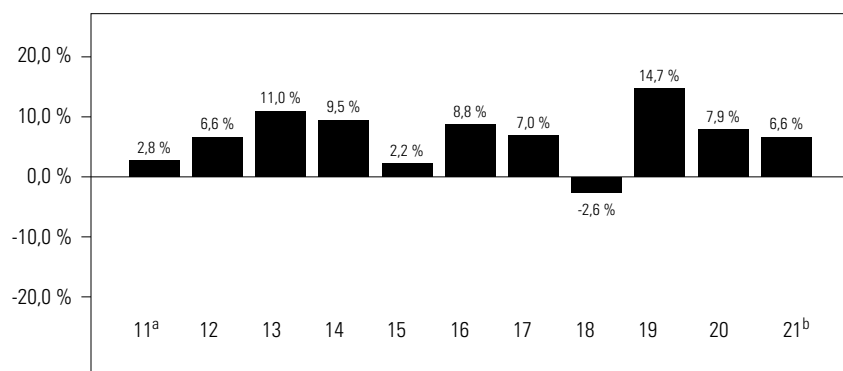
Parts de catégorie A



<sup>a</sup> Le rendement de 2021 couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 30 juin 2021.



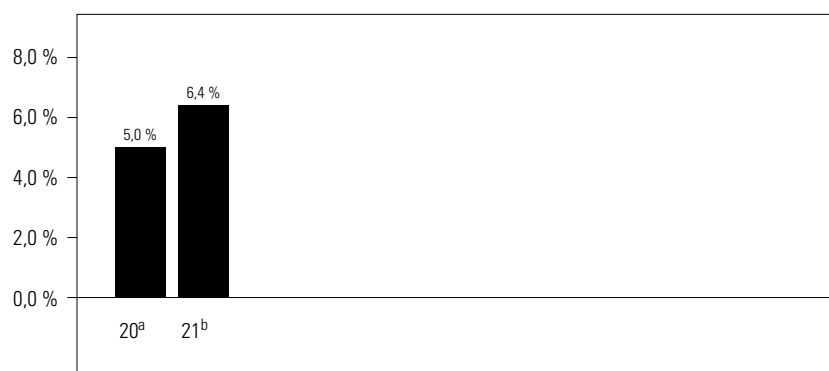
Parts de catégorie privilégiée



<sup>a</sup> Le rendement de 2011 couvre la période du 23 novembre 2011 au 31 décembre 2011.

<sup>b</sup> Le rendement de 2021 couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 30 juin 2021.

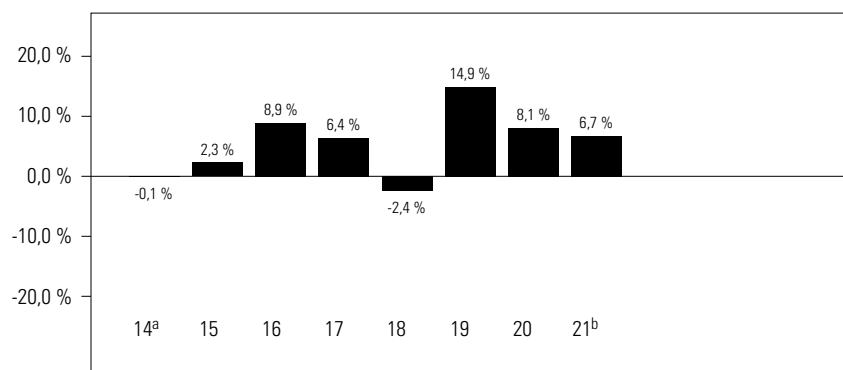
Parts de catégorie F



<sup>a</sup> Le rendement de 2020 couvre la période du 6 juillet 2020 au 31 décembre 2020.

<sup>b</sup> Le rendement de 2021 couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 30 juin 2021.

Parts de catégorie Plus-F



<sup>a</sup> Le rendement de 2014 couvre la période du 27 novembre 2014 au 31 décembre 2014.

<sup>b</sup> Le rendement de 2021 couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 30 juin 2021.

**Aperçu du portefeuille de placements** (au 30 juin 2021)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site [www.cibc.com/fondsmutuels](http://www.cibc.com/fondsmutuels). Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées. Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond à une seule position.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Services financiers	19,7
Contrats à terme standardisés – titres de participation	15,3
Autres actions	13,8
Obligations émises et garanties par les gouvernements provinciaux	12,8
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada	11,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9,4
Obligations de sociétés	8,7
Énergie	4,2
Matériaux	3,7
Autres obligations	1,4
Contrats à terme de gré à gré et opérations au comptant	-0,1
Autres actifs, moins les passifs	-0,2

<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Contrat à terme sur indice S&P 500 E-Mini des États-Unis, septembre 2021	15,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9,4
iShares MSCI EAFE ETF	6,9
FNB Horizons Indice composé plafonné S&P/TSX	2,8
Shopify Inc., catégorie A	2,2
Banque Royale du Canada	2,0
Banque Toronto-Dominion (La)	1,7
Gouvernement du Canada, 4,00 %, 2041/06/01	1,3
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 2,35 %, 2023/06/15	1,1
Enbridge Inc.	1,1
La Banque de Nouvelle-Écosse	1,1
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	1,0
Brookfield Asset Management Inc., catégorie A	1,0
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 2,40 %, 2022/12/15	0,9
Banque de Montréal	0,9
Banque Canadienne Impériale de Commerce	0,7
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	0,7
Gouvernement du Canada, 3,50 %, 2045/12/01	0,7
Corporation TC Énergie	0,7
BCE Inc.	0,6
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 2,35 %, 2023/09/15	0,6
Canadian Natural Resources Ltd.	0,6
Société Financière Manuvie	0,5
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, série SEPT, 2,55 %, 2023/12/15	0,5
Gouvernement du Canada, 0,50 %, 2030/12/01	0,5

« S&P<sup>MD</sup> » et « Indice composé S&P/TSX » sont des marques de commerce de S&P Global Ratings, division de S&P Global, utilisées sous licence par la Banque CIBC. « TSX » est une marque de commerce de TSX, Inc. utilisée sous licence par S&P Global Ratings. Le Fonds n'est ni commandité, approuvé ou vendu par S&P Global Ratings ou TSX, Inc., qui n'en font pas non plus la promotion. S&P Global Ratings et TSX, Inc. ne font pas de déclaration quant à la pertinence d'investir dans le Fonds.

#### **Note sur les énoncés prospectifs**

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le fonds, constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. La Banque CIBC ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit par suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.

---

**Fonds mutuels CIBC  
Famille de Portefeuilles CIBC**

**Banque CIBC**

Brookfield Place, 161 Bay Street, 22nd Floor  
Toronto (Ontario)  
M5J 2S1

**Placements CIBC inc.**  
1-800-465-3863

**Site Web**  
[www.cibc.com/fondsmutuels](http://www.cibc.com/fondsmutuels)



Placements CIBC inc. est une filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC et est le placeur principal des Fonds mutuels CIBC et de la Famille de Portefeuilles CIBC. La Famille de Portefeuilles CIBC est constituée de fonds communs de placement qui investissent principalement dans des Fonds mutuels CIBC. Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié, veuillez communiquer avec Placements CIBC inc. au 1-800-465-3863 ou vous adresser à votre conseiller.